

**COMMISSION PARITAIRE PERMANENTE
DE NEGOCIATION ET D'INTERPRETATION**

Procès-verbal de la réunion du 8 juillet 2019

La Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation s'est réunie au 14 rue Lord Byron, Paris 8^{ème}, le 8 juillet 2019.

Etaients présents :

Collège employeurs :

M. Loris De ZORZI (Axanis)
M. Pascal MASSON (Keredes)
Mme Isabelle ROUDIL (Fédération)

Collège salariés :

M. Jean-Marc CANDILLE – titulaire (FNCB-CFDT)
Mme Jocelyne SYLVA-MENDY – titulaire (SNUHAB-CFE-CGC)
M Luc SENENTE – Suppléant (SNUHAB CFE-CGC)
M. Daniel BLANC - suppléant (CGT)
Mme Monique VERGNES – titulaire (CGT)
M. Aïmad FARISSI – suppléant (FO)

Secrétariat : Le secrétariat est assuré par Mme Natacha BLETRY

Etaients absents ou excusés :

Collège employeur :

M. Laurent KOLHER (Habitat de l'III)	M. Damien MARTINEAU (Compagnie Vendéenne du logement)	Mme Anne SIMONET (Compagnie Vendéenne du logement)
Mme Emilie BAYART (Habitat de l'III)	M. François HERBIN (Logimanche)	

Collège salarié :

M. Jean-Jacques BAGHDIKIAN - titulaire (FO)	M. Paul MICHAUX – titulaire (SNPHLM-UNSA)	M. Laurent MELIN - suppléant (FNCB-CFDT)
---	---	--

La séance est ouverte à 15 h 55.

1/ Adoption du PV de la CPPNI

Le PV de la CPPNI du 29 mars 2019 est adopté à l'unanimité.

2/ Accord portant sur l'aménagement du temps de travail de la coopérative Idéis

La CFDT constate que le collègue salarié manque d'information sur cet accord pour pouvoir donner un avis éclairé.

On ne connaît pas le contexte de négociation de l'accord, s'il existait un accord avant celui-là, si le précédent a été négocié.

On ne connaît pas non plus les conditions de travail de la coopérative.

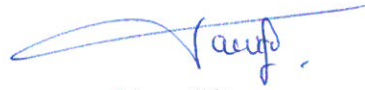
La séance est levée à 16 h

Le Président de séance,



Jean-Marc Candille

La Secrétaire,

PO. Awa Traoré

Mme Blétry